

<p>Numéro et objet de la délibération</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE</p> <p>DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>DU C.C.A.S. DE LAUDUN-L'ARDOISE</p> <p>Séance du 13 septembre 2022</p>
<p>2022_09_02</p> <p>FINANCES</p> <p>Subvention</p> <p>Club L'Age d'Or</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le 13 septembre, à 18 heures 00, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au CCAS, sous la présidence de Madame Manon CROUSIER, Vice-Présidente.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Mesdames Manon CROUSIER, Vice-Présidente, Chantal DI GLORIA, Myriam IGHIR, Jocelyne MOSCATO et Messieurs Aimeric NAVEZ.</p> <p><u>Absents excusés</u> : Madame Simone GRAVIER donne procuration à Manon CROUSIER, Monsieur Christian GILLES donne procuration à Mme Myriam IGHIR, , Messieurs Yves CAZORLA, Président, Moustapha BEN ABBES.</p>
<p>RAPPORTEUR :</p> <p>Manon CROUSIER</p>	<p><u>Secrétaire de séance</u> : Jocelyne MOSCATO</p>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'organisation par le Comité National d'Entente de la Semaine Bleue du 03 au 09 octobre 2022,
Vu la demande de subvention du Club de l'Âge d'Or de LAUDUN-L'ARDOISE participant à la Semaine Bleue,
Considérant la nécessité de participer à un après-midi récréatif,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

DECIDE

D'accorder une subvention de 250 € (*Deux cents cinquante Euros*) à l'Association de retraités du Club de l'Âge d'Or de LAUDUN-L'ARDOISE, **dans le seul cas où l'évènement sera organisé malgré les contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID 19.**

La dépense ainsi envisagée sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget, Fonction 610 Nature 6574, deux semaines avant la Semaine Bleue, sous condition que l'évènement soit confirmé.

Laudun-L'Ardoise, le 14 septembre 2022

La Vice-Présidente
Manon CROUSIER



